

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Conseil du mardi 21 février 2017

Le mardi vingt et un février deux mille dix sept, à 20h15, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.



**Présidence :** Sébastien GUEUGNOT, Maire

**Présents :** Evelyne Roux, René Liatard, Renée Chaboud; adjoints  
Yves Clauzon, Fabien Gallice, Gilbert Longo, Geneviève Mathieu Stinkwich,  
Maurice Vuitteney

**Absents excusés et représentés :** Frédéric Guignier,

**Retard excusé:**

**Secrétaire de séance :** Evelyne Roux

**Approbation du compte rendu du 7 décembre 2017:** aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### ▪ Carte communale

Monsieur le maire informe le conseil que la prochaine réunion de travail sur la carte communale aura lieu le 3 mars à 14h en présence de membres du SCOT Nord Isère et de la DDT, le représentant de la communauté de communes des Vals du Dauphiné, invité, ne sera pas présent.

### ▪ Bâtiment hospice

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a repris contact avec la société SEMCODA pour voir si leur proposition avait évolué.

Le représentant a indiqué qu'elle devrait rester la même que celle proposée en aout 2015, mais que ce sera leur dernière proposition.

Le dossier est à l'étude depuis plus de 9 ans et il faut prendre une décision.

**Après discussion, le conseil vote sur la proposition de SEMCODA du 31 aout 2015 avec 0 voix contre, une abstention et 9 voix pour, sous réserve que cette proposition 2015 reste inchangée et aussi de l'acceptation du projet par les services de la perception. Un courrier sera fait à SEMCODA en ce sens**

### ▪ Présentation des résultats 2016

Monsieur Le maire présente les comptes de 2016

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2016	201 136,19 €	47 725,46 €	248 861,65 €
Recettes 2016	268 714,68 €	46 392,57 €	315 107,25 €
Bilan	67 578,49 €	-1332,89 €	66 245,60 €
reliquat 2015	121 123,31 €	-34 925,46 €	86 197,85 €
Résultat prévu	188 701,80 €	-36 258,35 €	152 443,45 €

Il faudra ajouter le solde des comptes du CCAS soit 39 236.89 € sous réserves de modifications liées à la suppression de ce compte.

### ▪ Restes à réaliser

Après avoir présenté les dépenses d'investissement 2016 aux membres du conseil, Monsieur le Maire leur demande de voter pour conserver les soldes d'investissement de 2016 et de les reporter en 2017

**Le conseil accepte à l'unanimité des présents**

### ▪ Orientations budgétaire 2017

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil différents projets pour 2017

- La pose de stores ou de volets roulants dans la salle des fêtes

Des devis ont été demandés à 3 entreprises

Pour l'instant deux entreprises ont répondu.

Les coûts pour des stores intérieurs ou des volets extérieurs sont similaires.

La majorité des membres du conseil préfère des volets extérieurs.

Un conseiller indique qu'il pense que l'amélioration de l'acoustique de la salle est pour lui prioritaire alors qu'un autre conseiller pense lui qu'il faudrait revoir le chauffage.

Après discussion, il est décidé

1 -D'essayer une sono plus récente pour être sûr que les problèmes d'acoustique viennent de la salle et non de l'ancienneté de la sono.

2 -De choisir ensuite entre la pose de panneaux acoustiques ou la pose de volets extérieurs

Une somme de 12 000 € sera prévue dans le budget.

- Le devis pour la plantation des arbres est de 1078 €
- Changement de l'évier du bar de la salle des fêtes : prévoir 600 €
- Proposition d'achat d'un four d'occasion pour la somme de 300 €
- Goudronnage de la terrasse devant l'église et aménagement du tour de l'église: des devis seront demandés
- Equipement de la voiture ou achat d'une remorque et achat d'une rampe
- Classement des archives : environ 300 € pour un diagnostic
- Réparation des guirlandes de Noël

Des conseillers rappellent la demande de pose d'une prise et de petits projecteurs sur la poutre devant la scène dans la salle des fêtes. Des devis seront demandés.

### ▪ Réévaluation des loyers

Le conseil décide à l'unanimité de réévaluer les loyers des appartements et des terrains de + 0,18 % ceux-ci n'ayant pas été revu à la hausse en 2016

### ▪ Délibération conteneurisation des ordures ménagère

A la demande du SICTOM, le conseil délibère à l'unanimité pour signer la convention sur la redevance spéciale de la collecte des déchets non ménagers

Il délibère à l'unanimité pour l'installation d'une borne de tri textile à notre point de tri

### ▪ Chemin impasse de la Bayardièrè

Monsieur Vuitteney nous a informés par courrier que son véhicule frotte dessous lorsqu'il sort de l'impasse de la Bayardièrè. Après un courrier envoyé à Monsieur Vial (responsable voirie de l'intercommunalité) une réunion sur place est prévue pour remédier à cette sortie

bien trop raide

#### ▪ **Peinture de la salle des fêtes**

Le conseil décide de recontacter les 2 entreprises ayant fourni des devis en donnant les créneaux possibles pour réaliser la peinture et de prendre l'entreprise la plus réactive.

#### ▪ **Journées de broyage et nettoyage de printemps**

Le conseil décide à l'unanimité de refaire du broyage cette année un vendredi après midi et un samedi matin.

Les utilisateurs devront aider l'agent technique de la commune puisqu'il est seul maintenant. Les dates suivantes sont retenues : vendredi 24 mars et samedi 25 mars.

Le nettoyage des chemins aura lieu le samedi 1 avril.

Un café avec des petits gâteaux sera offert par la mairie aux bénévoles participants à l'opération avant de partir et un apéritif au retour.

#### ▪ **Dérogation scolaire**

Une demande de dérogation scolaire pour le deuxième enfant Rossi Sélène avec un coût financier de 1263,73 pour l'année scolaire a été faite.

Le conseil décide d'accepter la dérogation mais refuse de payer les frais puisque la commune de Pont de Beauvoisin ne paie pas pour les enfants Pontois scolarisés à l'école des Trois Villages. Un courrier sera envoyé au Maire de Pont de Beauvoisin.

#### ▪ **Délibération d'autorisation de signature**

Suite à une vente sur le bord de la RD82 dans la traversée du village Monsieur Le Maire s'est aperçu qu'un nombre d'emprises de terrain ayant eu lieu en 2006 pour la traversée du village n'ont jamais été finalisées chez le notaire.

Le conseil doit délibérer pour autoriser le Maire à signer ces actes notariés.

**Le conseil délibère à l'unanimité pour autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes notariés liés à ce problème.**

#### ▪ **Questions diverses :**

- A partir du 21 mars la commune ne pourra plus faire les cartes d'identité. Les demandeurs devront faire leur demande par voie électronique, scanner tous les papiers nécessaires et ensuite prendre rendez vous dans une mairie équipée de numérisation d'empreintes. Le conseil décide d'instaurer la possibilité pour les habitants du village de se faire aider par le secrétariat de la mairie pour faire les démarches de demande et de prise de rendez vous nécessaires
- Monsieur Le Maire informe le conseil d'un problème d'emprise publique impasse de la Forge et de ce qui est entrepris pour régler ce conflit : courrier recommandé, visite chez le notaire ayant réalisé la vente, visite chez le géomètre ayant borné le chemin et la propriété.
- La communauté des Vals du Dauphiné propose de continuer la politique de cinéma en plein air pour 10 communes (sur 37) avec priorité aux communes n'ayant pas bénéficié de ce service l'an dernier.

L'intercommunalité verserait 1000 € par séances et il resterait 200 € à la charge de la commune. Saint Albin va se porter candidat mais il est peu probable que nous ayons

satisfaction

➤ 10 commissions vont être créées aux Vals du Dauphiné

Un vote aura lieu jeudi 23 février pour que toutes les communes aient un représentant dans ces commissions.

Le conseil décide des représentants suivants sous réserve du vote du 23 février

1. **Finance** : Evelyne Roux
  2. **Développement économique** : Sébastien Gueugnot
  3. **Environnement-déchets** : Yves Clauzon
  4. **Agriculture** : René Liatard
  5. **Tourisme, culture et sport** : Evelyne Roux
  6. **Petite enfance, enfance, jeunesse et services au public** : Renée Chaboud
  7. **Aménagement : habitat, aménagement, urbanisme, patrimoine** : Gilbert Longo
  8. **Eau, assainissement et prévention des risques inondations** : Frédéric Guignier
  9. **Voierie** : René Liatard
  10. **Développement durable** : Maurice Vuitteney
- Un conseiller demande s'il est possible pour les conseillers d'avoir un remboursement des frais occasionnés par les déplacements qu'ils doivent effectuer dans le cadre de leur charge.

Monsieur Le Maire répond que c'est envisageable et qu'il va étudier les méthodes possibles pour répondre à ce besoin

- Un conseiller demande la possibilité de revoir les priorités à droite dans le village. Des conseils seront demandés à Monsieur Vial, responsable voirie de l'intercommunalité quand il fera le tour du village.

La séance est levée à 23h30



Signatures :